

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 5 août 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE) LE 5 AOÛT 2025 À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS, PAUL CHAMBERLAIN, SYLVAIN LA FRANCE, DAMIEN LAFRENIÈRE, BRANDY KILLEEN ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PIERRE VAILLANCOURT

EST ABSENT : MATTHEW ORLANDO, LYNNE LACHAPELLE (motivées)

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session, il est 19h00.

1.2 **RAPPORT DU MAIRE**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Ordre du jour
- 1.4 Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025
- 1.5 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Dénonciation des coupures au programme emplois d'été Canada
- 1.12 Certificat de paiement final – Construction FGK Inc.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Adoption des programmes de préventions et d'interventions
- 2.2 Octroi d'achat - accessoires et vêtements service incendie

3. TRANSPORT

- 3.1 Réparation camion International 2007

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Modification résolution # 2021-05-102 – Nomination des membres du C.C.U.
- 6.2 Officialisation d'un chemin auprès de la Toponymie du Québec

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Modification résolution # 2025-07-140 - octroi appel d'offre publique # 20077490 - jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau

8. VARIA

- 8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2025-08-141

1.3 **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

ATTENDU QUE si le conseil municipal souhaite ajouter un point à l'ordre du jour lors de la présente séance ;

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec stipule que toute documentation utile à la prise de décision doit être disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle ;

ATTENDU QUE la majorité des membres du conseil sont présents à cette séance ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière, **APPUYÉ** par Sylvain La France et il est résolu ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-142
1.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-143
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu

D'adopter le Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-144
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois De juillet 2025, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	62 967,75 \$
Remises provinciales	19 922,01 \$
Remises fédérales	7 698,81 \$
Remises du Régime de retraite	6 386,33 \$

ADOPTÉE

2025-08-145
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juillet 2025 totalisant un montant de 71 129,87 \$.

ADOPTÉE

2025-08-146
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2025 totalisant un montant de 149 335,14 \$ incluant les remises provinciales et fédérales.

ADOPTÉE

2025-08-147
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (211,37 \$)

2025-08-148
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Greffier-trésorier et directeur général

2025-08-149
1.11

DÉNONCIATION DES COUPURES AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada soutient financièrement l'embauche de jeunes de 15 à 30 ans, permettant aux municipalités d'offrir des services de proximité, notamment dans les domaines des loisirs et de la culture ;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes engagés via ce programme sont principalement affectés à des services essentiels comme les camps de jour municipaux, qui permettent aux parents de concilier travail et responsabilités familiales pendant l'été ;

CONSIDÉRANT QUE les coupures observées dans le cadre du programme pour 2025 réduisent considérablement la capacité des municipalités à offrir ces services ;

CONSIDÉRANT QUE les incohérences observées entre les orientations du Gouvernement du Québec et celles du Gouvernement du Canada quant à l'intégration des jeunes au marché du travail, créent des situations ambiguës et nuisibles pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien et l'amélioration des services aux citoyens nécessitent un soutien prévisible et équitable de la part du gouvernement fédéral ;

IL EST PROPOSÉ par Brandy Killeen, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal dénonce les coupures apportées au programme Emplois d'été Canada, qui nuisent directement aux services offerts aux familles et aux jeunes ;

QU'il demande au Gouvernement du Canada de rehausser immédiatement et de façon significative le financement du programme, afin d'assurer le maintien des emplois d'été municipaux et des services publics qui en dépendent ;

QUE la Municipalité transmette une copie de cette résolution au premier ministre Mark Carney, à la ministre de l'Emploi, l'honorable Patty Hajdu, à la députée fédérale de la circonscription de Pontiac—Kitigan Zibi, Québec, madame Sophie Chatel, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et la Fédération canadienne des municipalités et la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

2025-08-150
1.12

CERTIFICAT DE PAIEMENT FINAL – CONSTRUCTION FGK INC.

CONSIDÉRANT qu'un certificat de paiement final pour le projet de la Stabilisation de talus, chemin Mulligan Ferry a été émis et certifié par la firme WSP en date du 28 juillet 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brandy Killeen, appuyé par Paul Chamberlain et résolu ;

QUE le conseil autorise la demande de paiement final au montant de 20 348,05 \$ incluant les taxes applicables pour les travaux effectués en 2024 et suivant la visite de WSP et FGK le 5 juin 2025 en faveur de l'entrepreneur Construction FGK inc.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-08-151
2.1

ADOPTION DES PROGRAMMES DE PRÉVENTIONS ET D'INTERVENTIONS

ATTENDU que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) propose l'adoption des différents programmes de préventions et d'interventions qui sont d'ailleurs lié à des actions dudit Schéma ;

ATTENDU que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a proposé des gabarits modifiables des programmes aux municipalités locales de son territoire ;

ATTENDU que la MRC Vallée-de-la-Gatineau travaille actuellement à la rédaction de la troisième version du Schéma et que des consultations publications sont prévues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain La France, appuyé par Brandy Killeen et résolu ;

D'adopter les programmes qui s'appliquent le cas échéant de la municipalité.

Ledit programme sera annexé au procès-verbal

ADOPTÉE

2025-08-152
2.2

OCTROI D'ACHAT – ACCESSOIRES ET VÊTEMENTS POUR LE SERVICE D'INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua doit procéder à l'achat d'accessoires et de vêtements pour le service d'incendie ;

ATTENDU QUE la soumission numéro 115640 a été reçue de L'Arsenal, pour un montant total de 3 159,51 \$, incluant les taxes applicables et les soumissions numéro SC20024767 et soumission numéro SC20024783 reçue de Boivin et Gauvin Inc. pour la soumission SC20024767 au montant 302,70 \$ par unité incluant les taxes applicables, pour un total de trois (3) unités requise et la soumission numéro SC20024783 pour un montant total de 3 317,15 \$ incluant les taxes applicables ;

ATTENDU QUE ces soumissions respectent les besoins du service d'incendie et les budgets prévus à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Damien Lafrenière, **APPUYÉ PAR** Sylvain La France **ET RÉSOLU** ;

QUE le conseil municipal de Kazabazua accepte la soumission numéro SOU082707 de L'Arsenal et autorise l'achat d'accessoires et de vêtements pour le service d'incendie pour un montant total de 3 159,51 \$ incluant les taxes, accepte la soumission numéro SC20024767 de Boivin & Gauvin Inc. pour un montant total de 908,10 \$ et accepte la soumission numéro SC20024783 de Boivin & Gauvin Inc. Pour un montant total de 3 317,15 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisée à procéder à cet achat et à signer tout document requis à cet effet.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2025-08-153
3.1

RÉPARATION CAMION INTERNATIONAL 2007

ATTENDU QU'un estimé reçu en date du 28 juillet 2025 par Inter Outaouais Inc. sous le numéro 4900845 ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil accepte et engage la dépense pour la réparation du camion International 2007 au coût de 6 389,83 \$ incluant les taxes applicables tel que soumis par Inter Outaouais soumission numéro 4900845.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-08-154
6.1

MODIFICATION RÉSOLUTION # 2021-05-102 – NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.U.

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE la résolution # 2021-05-102 – NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.U. est modifier pour ce qui suit :

Le texte « Georges Jr. Leblanc, Inspecteur en Urbanisme et Environnement » est remplacé par « Sylvie Roy, Officier municipal en Bâtiment et Environnement ».

ADOPTÉE

2025-08-155
6.2

OFFICIALISATION D'UN CHEMIN AUPRÈS DE LA TOPONYMIE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'emplacement du chemin à être nommée;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise le nom du chemin sous le nom « Révolution » et mandate la direction générale de procéder à l'officialisation de ce nom auprès de la Toponymie du Québec.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2025-08-156
7.1

MODIFICATION RÉSOLUTION # 2025-07-140 - OCTROI APPEL D'OFFRE PUBLIQUE # 20077490 - JEU D'EAU AVEC SYSTÈME DE RECIRCULATION DE L'EAU

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE la résolution # 2025-07-140 - Octroi appel d'offre publique # 20077490 - jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau est modifier pour le suivant :

Le texte « qu'une est conforme » pour « **sont tous conforme** »

L'ajout du texte suivant :

Les trois soumissions reçues sont :
9386-3025 QUÉBEC INC au montant de 153 229,50 \$
INEXCO CONSTRUCTION INC. au montant de 158 567,23 \$
Tessier_Récréo-Parc_inc. au montant de 168 876,51 \$

ADOPTÉE

8. VARIA

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

10.


CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h56.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire


Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 5 août 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE) LE 5 AOÛT 2025 À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS, PAUL CHAMBERLAIN, SYLVAIN LA FRANCE, DAMIEN LAFRENIÈRE, BRANDY KILLEEN ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PIERRE VAILLANCOURT

EST ABSENT : MATTHEW ORLANDO, LYNNE LACHAPELLE (motivées)

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session, il est 19h00.

1.2 **RAPPORT DU MAIRE**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Ordre du jour
- 1.4 Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025
- 1.5 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Dénonciation des coupures au programme emplois d'été Canada
- 1.12 Certificat de paiement final – Construction FGK Inc.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Adoption des programmes de préventions et d'interventions
- 2.2 Octroi d'achat - accessoires et vêtements service incendie

3. TRANSPORT

- 3.1 Réparation camion International 2007

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Modification résolution # 2021-05-102 – Nomination des membres du C.C.U.
- 6.2 Officialisation d'un chemin auprès de la Toponymie du Québec

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Modification résolution # 2025-07-140 - octroi appel d'offre publique # 20077490 - jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau

8. VARIA

- 8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2025-08-141

1.3 **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

ATTENDU QUE si le conseil municipal souhaite ajouter un point à l'ordre du jour lors de la présente séance ;

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec stipule que toute documentation utile à la prise de décision doit être disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle ;

ATTENDU QUE la majorité des membres du conseil sont présents à cette séance ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière, **APPUYÉ** par Sylvain La France et il est résolu ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-142
1.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-143
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu

D'adopter le Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-08-144
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois De juillet 2025, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	62 967,75 \$
Remises provinciales	19 922,01 \$
Remises fédérales	7 698,81 \$
Remises du Régime de retraite	6 386,33 \$

ADOPTÉE

2025-08-145
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juillet 2025 totalisant un montant de 71 129,87 \$.

ADOPTÉE

2025-08-146
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2025 totalisant un montant de 149 335,14 \$ incluant les remises provinciales et fédérales.

ADOPTÉE

2025-08-147
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (211,37 \$)

2025-08-148
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Greffier-trésorier et directeur général

2025-08-149
1.11

DÉNONCIATION DES COUPURES AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada soutient financièrement l'embauche de jeunes de 15 à 30 ans, permettant aux municipalités d'offrir des services de proximité, notamment dans les domaines des loisirs et de la culture ;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes engagés via ce programme sont principalement affectés à des services essentiels comme les camps de jour municipaux, qui permettent aux parents de concilier travail et responsabilités familiales pendant l'été ;

CONSIDÉRANT QUE les coupures observées dans le cadre du programme pour 2025 réduisent considérablement la capacité des municipalités à offrir ces services ;

CONSIDÉRANT QUE les incohérences observées entre les orientations du Gouvernement du Québec et celles du Gouvernement du Canada quant à l'intégration des jeunes au marché du travail, créent des situations ambiguës et nuisibles pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien et l'amélioration des services aux citoyens nécessitent un soutien prévisible et équitable de la part du gouvernement fédéral ;

IL EST PROPOSÉ par Brandy Killeen, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal dénonce les coupures apportées au programme Emplois d'été Canada, qui nuisent directement aux services offerts aux familles et aux jeunes ;

QU'il demande au Gouvernement du Canada de rehausser immédiatement et de façon significative le financement du programme, afin d'assurer le maintien des emplois d'été municipaux et des services publics qui en dépendent ;

QUE la Municipalité transmette une copie de cette résolution au premier ministre Mark Carney, à la ministre de l'Emploi, l'honorable Patty Hajdu, à la députée fédérale de la circonscription de Pontiac—Kitigan Zibi, Québec, madame Sophie Chatel, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et la Fédération canadienne des municipalités et la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

2025-08-150
1.12

CERTIFICAT DE PAIEMENT FINAL – CONSTRUCTION FGK INC.

CONSIDÉRANT qu'un certificat de paiement final pour le projet de la Stabilisation de talus, chemin Mulligan Ferry a été émis et certifié par la firme WSP en date du 28 juillet 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brandy Killeen, appuyé par Paul Chamberlain et résolu ;

QUE le conseil autorise la demande de paiement final au montant de 20 348,05 \$ incluant les taxes applicables pour les travaux effectués en 2024 et suivant la visite de WSP et FGK le 5 juin 2025 en faveur de l'entrepreneur Construction FGK inc.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-08-151
2.1

ADOPTION DES PROGRAMMES DE PRÉVENTIONS ET D'INTERVENTIONS

ATTENDU que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) propose l'adoption des différents programmes de préventions et d'interventions qui sont d'ailleurs lié à des actions dudit Schéma ;

ATTENDU que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a proposé des gabarits modifiables des programmes aux municipalités locales de son territoire ;

ATTENDU que la MRC Vallée-de-la-Gatineau travaille actuellement à la rédaction de la troisième version du Schéma et que des consultations publiques sont prévues ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain La France, appuyé par Brandy Killeen et résolu ;

D'adopter les programmes qui s'appliquent le cas échéant de la municipalité.

Ledit programme sera annexé au procès-verbal

ADOPTÉE

2025-08-152
2.2

OCTROI D'ACHAT – ACCESSOIRES ET VÊTEMENTS POUR LE SERVICE D'INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua doit procéder à l'achat d'accessoires et de vêtements pour le service d'incendie ;

ATTENDU QUE la soumission numéro 115640 a été reçue de L'Arsenal, pour un montant total de 3 159,51 \$, incluant les taxes applicables et les soumissions numéro SC20024767 et soumission numéro SC20024783 reçue de Boivin et Gauvin Inc. pour la soumission SC20024767 au montant 302,70 \$ par unité incluant les taxes applicables, pour un total de trois (3) unités requise et la soumission numéro SC20024783 pour un montant total de 3 317,15 \$ incluant les taxes applicables ;

ATTENDU QUE ces soumissions respectent les besoins du service d'incendie et les budgets prévus à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Damien Lafrenière, **APPUYÉ PAR** Sylvain La France **ET RÉSOLU** ;

QUE le conseil municipal de Kazabazua accepte la soumission numéro SOU082707 de L'Arsenal et autorise l'achat d'accessoires et de vêtements pour le service d'incendie pour un montant total de 3 159,51 \$ incluant les taxes, accepte la soumission numéro SC20024767 de Boivin & Gauvin Inc. pour un montant total de 908,10 \$ et accepte la soumission numéro SC20024783 de Boivin & Gauvin Inc. Pour un montant total de 3 317,15 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisée à procéder à cet achat et à signer tout document requis à cet effet.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2025-08-153
3.1

RÉPARATION CAMION INTERNATIONAL 2007

ATTENDU QU'un estimé reçu en date du 28 juillet 2025 par Inter Outaouais Inc. sous le numéro 4900845 ;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil accepte et engage la dépense pour la réparation du camion International 2007 au coût de 6 389,83 \$ incluant les taxes applicables tel que soumis par Inter Outaouais soumission numéro 4900845.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-08-154
6.1

MODIFICATION RÉSOLUTION # 2021-05-102 – NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.U.

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE la résolution # 2021-05-102 – NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.U. est modifier pour ce qui suit :

Le texte « Georges Jr. Leblanc, Inspecteur en Urbanisme et Environnement » est remplacé par « Sylvie Roy, Officier municipal en Bâtiment et Environnement ».

ADOPTÉE

2025-08-155
6.2

OFFICIALISATION D'UN CHEMIN AUPRÈS DE LA TOPONYMIE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'emplacement du chemin à être nommée;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise le nom du chemin sous le nom « Révolution » et mandate la direction générale de procéder à l'officialisation de ce nom auprès de la Toponymie du Québec.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2025-08-156
7.1

MODIFICATION RÉSOLUTION # 2025-07-140 - OCTROI APPEL D'OFFRE PUBLIQUE # 20077490 - JEU D'EAU AVEC SYSTÈME DE RECIRCULATION DE L'EAU

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE la résolution # 2025-07-140 - Octroi appel d'offre publique # 20077490 - jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau est modifier pour le suivant :

Le texte « qu'une est conforme » pour « **sont tous conforme** »

L'ajout du texte suivant :

Les trois soumissions reçues sont :
9386-3025 QUÉBEC INC au montant de 153 229,50 \$
INEXCO CONSTRUCTION INC. au montant de 158 567,23 \$
Tessier_Récréo-Parc_inc. au montant de 168 876,51 \$

ADOPTÉE

8. VARIA

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.


10. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h56.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire


Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».